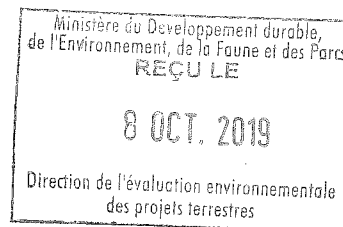




36, rue Lajeunesse, Kingsey Falls (Québec) J0A 1B0
T. 819.363.6363 | F. 819.363.6399
www.eolientemiscouata.com



7 octobre 2019

Madame Cynthia Marchildon
Ministère du Développement durable, de l'Environnement
Et de la lutte contre les changements climatiques
675, Boulevard René-Lévesque Est, 6^e étage, boîte 83
Québec (Québec) G1R 5V7

Objet : **Déclarations du demandeur** pour les demandes de modification des décret 827-2013 et 72-2014
pour le parc éolien de Témiscouata

Madame,

Par la présente, il me fait plaisir de vous transmettre les déclarations du demandeur dans le cadre des dossiers suivants :

- Demande de modification du décret 827-2013 concernant la délivrance d'un certificat d'autorisation pour le parc éolien de Témiscouata;
- Demande de modification du décret 72-2014 concernant la délivrance d'un certificat d'autorisation pour le parc éolien de Témiscouata II.

Également, je vous joins registre du suivi des communications avec le milieu qui a été mis à jour en octobre 2019. Comme vous pourrez le constater, aucune plainte n'a été reçue depuis le 13 novembre 2015.

Pour toute information supplémentaire, n'hésitez pas à communiquer avec la soussignée.

Sincères salutations,

Marie-Pier Bédard, LL.B., M.Env.

Chargée de projets, environnement

Pour : Marie-Ève Simard, B. Sc., M. Env.

Boralex, inc.

p.j. Déclarations du demandeur de Éoliennes Témiscouata S.E.C. et de Éoliennes Témiscouata II S.E.C.
Registre du suivi des communications avec le milieu – Dernière mise à jour : octobre 2019